

Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Juan José García Norro : « El principio del doble efecto en el jus in bello »

Bernard Dumont , le mardi 9 décembre 2014

Professeur de philosophie à l'Université Complutense (Madrid), J. J. García Norro, publié ici dans la revue de la faculté de théologie de l'Université de Navarre (Opus Dei) commente les écrits d'Elizabeth Anscombe sur la morale de la guerre moderne. La philosophe britannique n'était pas une pacifiste au sens idéologique du terme, sans quoi, comme bien des sentimentaux, elle aurait purement et simplement rejeté l'idée qu'une guerre quelconque pût jamais être justifiée, pas plus que le fait de se défendre manu militari contre un agresseur (injuste par définition). Ce qui est injuste, c'est de tuer des innocents. C'est pourquoi elle refusa que le doctorat honoris causa puisse être conféré par l'Université d'Oxford au président Truman, qui avait décidé Hiroshima. D'où la considération du principe du double effet, qui concerne la guerre et bien au-delà : l'effet direct de l'action, les effets non désirés quoique entrevus dans leur possibilité éventuellement inéluctable. La réflexion est donc concentrée sur ces derniers. La mentalité contemporaine ne s'embarrasse pas de trop réfléchir aux « effets collatéraux » (expression purement technique et amoral), réglant tout selon le principe utilitariste de l'efficacité – et de la justesse supposée, ou plutôt posée, de la cause –, considérant le résultat atteint dans son aspect « globalement positif » ou non (conséquentialisme). Il n'empêche, le problème est réel et les principes de sa solution indispensables à la droiture de conscience, aussi fondamentale pour qui se bat que peut l'être la certitude d'agir pour une cause véritablement juste.

Le mardi 9 décembre 2014 à 22:35 . Classé dans [Bibliographies n. 125](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.